

DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT DE
VILLEFRANCHE

CANTON DE THIZY

COMMUNE DE COURS

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

CIRCULATION - STATIONNEMENT – REGLEMENTATION TEMPORAIRE POUR
MARCHÉ DU LUNDI DE PENTECOTE
PLACE LIBERATION – PLACE DE LA REPUBLIQUE – PLACE DE L’EGLISE – RUE DE LA
MAIRIE – RUE DU DOCTEUR SENAC – RUE CLAUDE ET ANTOINE CHAPON
N°2025/125

Le Maire de la Commune de COURS,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles
L. 2212-2, L. 2213-1 et L. 2213-2,
VU le Code de la Route,
VU l’arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation
routière, ainsi que l’ensemble des textes qui l’ont modifié et complété,

Considérant que, pendant toute la durée du marché du **LUNDI de PENTECOTE**,
le **09 Juin 2025** et en raison de l’importance du marché, il y aura lieu de réglementer la
circulation et le stationnement des véhicules sur les places publiques de la Commune, afin
d’éviter les accidents et de ne pas gêner la fluidité de la circulation,

A R R E T E

=====

ARTICLE 1°/- Le stationnement Place de la République sera interdit à tous véhicules,
du Dimanche 08 Juin 2025 - 12 heures 00 et jusqu’à la fin de la foire Lundi 09 Juin
2025.

ARTICLE 1°/- Le stationnement et la circulation seront interdits à tous véhicules, le
Lundi 09 juin 2025 de 05 Heures 00 à 13 Heures, sur les places publiques suivantes :

- **Place de la Libération**
- **Place de L’Eglise**

ARTICLE 2°/- Le stationnement sera interdit sur les emplacements zone Bleue situés
Rue Georges Clémenceau, le long de la Place de la Libération de 05 Heures 00 à 13 Heures
00.

ARTICLE 3°/- La circulation sera interdite Rue de la Mairie et Rue du Docteur Sénac
de 05 Heures 00 à 13 Heures 00.

ARTICLE 4°/- Le sens de circulation Rue Claude et Antoine Chapon sera inversé.

ARTICLE 5°/- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Policier Municipal et le
Directeur des services techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de
l’exécution du présent arrêté.

Fait à COURS, le dix avril deux mil vingt-cinq

Le Maire
Patrice VERCHERE

